



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

08 décembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

08 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

OBJET

Tarifs

**Activités pédagogiques à
la ferme 2021.**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-
préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L'an deux mille vingt, le 14 décembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON

Etaient Absents :

M. Sylvain PASTORELLO

Mme Annick BAZIN

Mme Laure CHENU

Etaient Absents-excusés :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Claire HERLIN

Mme Christine DAVOINE, donne pouvoir à Ariel SHEPS

M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Hervé FRANEL

M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN

TARIFS DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES A LA FERME 2021.

Madame le Maire rappelle qu'il y a lieu de délibérer sur les tarifs des activités pédagogiques à la ferme à partir du 1^{er} janvier 2021.

VU le code Général des Collectivités Territoriales et les articles L2121-7 et suivants,

CONSIDERANT l'avis de la commission de finances du 3 décembre 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

- **MAINTIENT** la gratuité des visites guidées et des visites libres (sans accompagnant) pour les fertois et les écoles de la commune.
- **MAINTIENT** les tarifs des activités de la Ferme comme suit :

	Prix en EURO Par personne	Institutions spécialisées Et conventionnées (IME ...) Prix/personne
Visites guidées (avec accompagnant) :		
- ½ journée.....	4 €	-
- Journée complète sans atelier (hors repas) ...	6 €	5 €
- Journée complète avec atelier (hors repas) ...	7 €	6 €
- Avec une visite accompagnée de 1h à 1h30...	-	2 €
Visites libres (sans accompagnant) :	2 €	1 €

- **MAINTIENT** le tarif des anniversaires comme suit :

Tarifs 2021	Hors commune	Fertois
Anniversaire - Avec une visite accompagnée de 1h à 1h30 - et la mise à disposition de la salle pédagogique (40 personnes Maximum) de 13h30 à 17h00 (le samedi ou mercredi)	8 € / personne	4 €

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN

